

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 52
Nombre de délégués représentés 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 219

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-29
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 25 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Christian ISARD (CAVAM, commune de Montmorency), Mme Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-lès-Louvres), M. Charles ABEHASSERA (Commune de Domont), M. Michel AUGER (Commune d'Écouen), M. Jérôme DROUILLOT et Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATTI (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), M. Henri GUY et Mme Christine TOMKIEWCZ (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsoul), Mme Michèle BACHY et M. Jean-Yves THIN (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON et Mme Brigitte CARDOT (Commune de Puiseux-en-France), MM. Bernard VERMEULEN et Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire, et Michel BACCHIANI (Commune de Saint-Witz), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), M. Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), M. Emmanuel FREIXO et Mme Adeline PICHAVANT (Commune de Villaines-sous-Bois), M. Dominique KUDLA, Maire, et Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), M. Maurice MAQUIN (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Dominique KUDLA, délégué de la commune de Villeron.

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre DAUX, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency, a donné pouvoir à M. Christian ISARD, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency,
M. Jean-Noël BELLIER, Délégué Titulaire de la commune d'Écouen, a donné pouvoir à M. Michel AUGER, Délégué Suppléant de la commune d'Écouen,
M. Alain CLAUDE, Délégué Titulaire de la commune de Louvres, a donné pouvoir à M. Didier GUEVEL, Délégué Titulaire de la commune de Le Plessis-Gassot,
M. Antoine ESPIASSE, Délégué Titulaire de la commune de Sarcelles, a donné pouvoir à M. Guy MESSAGER, Délégué Titulaire de la commune de Louvres.

OBJET :

Fixation de la redevance en eaux usées des communes qui ont confié l'entretien de leurs réseaux au SIAH

Mme Anita MANDIGOU, Vice-présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article R. 2333-121 et suivants,

Considérant que le Comité syndical doit fixer, chaque année, le montant de la redevance d'entretien des réseaux d'eaux usées des communes ayant confié l'entretien de leurs réseaux au Syndicat,

Délibération n° 2015-29

Objet : Fixation de la redevance en eaux usées des communes qui ont confié l'entretien de leurs réseaux au SIAH

Le Comité Syndical, après examen :

- **Fixe** les montants, comme indiqués ci-dessous, des redevances d'entretien pour les communes ayant confié l'entretien de leurs réseaux d'eaux usées au Syndicat pour l'exercice 2015,

Collectivités	Tarif par mètre cube d'eau potable facturée (en euros non soumis à TVA)
ATTAINVILLE	0,10
BAILLET-EN-FRANCE	0,10
BOUFFÉMONT	0,10
BOUQUEVAL	0,13
EPIAIS LES LOUVRES	0,15
EZANVILLE	0,135
FONTENAY EN PARISIS	0,22
GONESSE	0,11
LE PLESSIS GASSOT	0,20
MAREIL EN FRANCE	0,14
MOISSELLES	0,10
MONTSOULT	0,10
PISCOP	0,115
ROISSY EN FRANCE	0,11
SAINT BRICE SOUS FORET	0,10
SAINT WITZ	0,11
LE THILLAY	0,22
VILLAINES-SOUS-BOIS	0,10
VILLERON	0,13

- **Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à ces redevances d'entretien d'eaux usées de l'année 2015.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

signé

Guy MESSEAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSEAGER,

signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.